

PLAN GENERAL D'AFFECTATION

PLAN DES ZONES

CE PLAN MODIFIE LE PLAN LEGALISE LE 28.05.1982

Approuvé par la Municipalité dans
sa séance du 29 mars 1999

Plan déposé au Greffe Municipal pour
être soumis à l'enquête publique
du 9 avril 1999 au 8 mai 1999
Au nom de la Municipalité:

Le Syndic:
Urs LAUPER

Le Syndic:
Urs LAUPER

Le Secrétaire:
Jean-Daniel GIROUD

Le Secrétaire:
Jean-Daniel GIROUD

Adopté par le Conseil Général
dans sa séance du 30 juin 1999

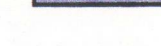
Approuvé par le Chef Département
des Infrastructures

- 7 DEC. 1999
Le Chef du Département:

Le Président:
Marcel PECLARD

Le Secrétaire:
Philippe FORNEY

LEGENDE

-  Zone du village A
-  Zone du village B
-  Zone d'habitation individuelle
-  Zone industrielle
-  Zone agricole
-  Zone agricole, secteur "protection du paysage"
-  Zone équestre non constructible
-  Zone équestre constructible
-  Zone d'équipements collectifs
-  Zone à développer par plan de quartier I
-  Zone à développer par plan de quartier II
-  Zone à développer par plan de quartier III
-  Zone de verdure
-  Aire forestière
-  Secteurs S de protection des eaux
(reportés à titre indicatif)

Jean-Pierre BORGEAUD - Architecte SIA SA - 1066 EPALINGES
Place de la Croix-Blanche 19 (☎ 021 / 784 02 21 - Fax 784 04 85)

Base cadastrale établie par :
Bureau technique JAN & COURDESSE - Ingénieurs géomètres officiels - 1040 ECHALLENS
Rue de Praz-Palud 7 (☎ 021/886 22 44 - Fax 886 22 47)

ECHELLE 1:5000

ETABLI SUR LA BASE DE LA MENSURATION CADASTRALE

Mis à jour au : 15.07.99 / mutation n° 302'958

